

## ● Une œuvre des Lumières

### Quelques jalons historiques

#### \* La France du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une puissance monarchique, économique et religieuse

En France, depuis l'**abolition de l'Édit de Nantes en 1685**, les **persécutions religieuses** sont violentes et ont provoqué le départ de très nombreux protestants vers les pays du Nord de l'Europe. Et de même que la liberté religieuse n'existe pas, le pouvoir politique est exercé avec une très grande autorité. En 1715, après la mort du vieux roi Louis XIV, Philippe d'Orléans s'impose comme Régent en promettant tout d'abord de donner des pouvoirs au Parlement, et en instaurant à la Cour une atmosphère de plaisirs et de légèreté, mais il revient rapidement à un pouvoir autoritaire.

La France décrite par Montesquieu dans les *Lettres Persanes* est ainsi celle de la **fin du règne de Louis XIV et du début de la Régence et enregistre les évolutions de l'exercice du pouvoir royal**. Dans la lettre 37 Usbek écrit ainsi «le roi de France est vieux» et dans la lettre 92, il annonce à Rhédi «Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus [...] Le roi, arrière-petit-fils du monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince, son oncle, a été déclaré régent du royaume.» On y reconnaît donc très facilement les faits historiques et si Montesquieu ne nomme jamais le roi, ni ses ministres, les références sont transparentes pour les lecteurs de son temps, comme elles sont claires encore aujourd'hui pour un lecteur contemporain. De même, la période d'enthousiasme puis le désastre de la mise en place du **système de John Law** constituent l'arrière-plan de la fin des *Lettres persanes*. Cette première expérience du papier

monnaie avec la création de la Banque générale, et l'expérimentation d'une spéculation à grande échelle, en lien avec les Compagnies coloniales, a créé beaucoup d'espérances. La France pense assainir sa dette et asseoir son pouvoir et son influence sur son empire colonial. Mais le système fait banqueroute, trop de billets ayant été émis par rapport aux avoirs en monnaie métallique, John Law se réfugie à Venise et pour longtemps le papier monnaie fait l'objet d'une profonde défiance en France. Rica écrit ainsi à Usbek dans la lettre 140 « Le Parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle Pontoise », ce qui fait référence à la crise politique de cette période.

### \* Le XVIII<sup>e</sup> siècle, siècle des Lumières

Le contexte des *Lettres persanes* est aussi à considérer sur le plan des idées nouvelles émergentes, celles des Lumières que l'on trouve chez les philosophes mais aussi les écrivains et les scientifiques qui s'en réclament. Ce mouvement né à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en Allemagne est un mouvement de pensée avant d'être artistique ou littéraire. Il correspond au désir de **dépasser l'obscurantisme, c'est-à-dire de lutter contre tous les moyens mis en œuvre pour maintenir les hommes dans l'ignorance et exercer sur eux un pouvoir sans contestation. La lumière est alors la métaphore de la raison, dont il faut user pour lutter contre les superstitions, les préjugés, l'intolérance et les différents moyens de l'oppression.**

Ce mouvement accompagne un essor des sciences et une passion renouvelée des milieux lettrés pour les découvertes : ainsi Isaac Newton se fait connaître, en Angleterre puis dans toute l'Europe, par ses recherches en mécanique et en optique et la formulation de la loi universelle de la gravitation. En France, Émilie du Châtelet, elle-même grande mathématicienne, traduit de l'anglais *Les Principes* de Newton et met à la disposition et la compréhension d'un public plus large les fondements de sa pensée.

**La démarche des Lumières est une démarche de réflexion et de recherche mais répond également à une volonté de transmission des connaissances : *L'Encyclopédie*, initiée par Diderot et d'Alembert et mise en œuvre de 1751 à 1772, en est une des illustrations les**

plus éclatantes. Les soixante mille deux cents articles des dix-sept volumes de *L'Encyclopédie* ont en effet pour ambition de « rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre » et de les porter à la connaissance du plus grand nombre, afin que « nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux ». Cette phrase de l'article « Encyclopédie », signé de Diderot, montre l'objectif des Lumières : **amener, grâce à l'instruction, l'humanité vers un comportement vertueux et par là vers le bonheur**. La vertu est à entendre ici au sens moral, liée à la réflexion et à la raison, dans une attention portée à l'autre comme un autre soi-même. Les grands combats des Lumières trouvent alors un premier aboutissement dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, promulguée le 26 août 1789, à commencer par l'affirmation de liberté et d'égalité, énoncée dès l'article 1 : « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ».

Soixante-dix ans auparavant, lorsque Montesquieu écrit les *Lettres persanes*, il réfléchit déjà aux questions de vertu et de bonheur, aussi bien en faisant le portrait des gens de Cour, que lorsqu'il évoque l'oppression du sérail à travers les lettres des femmes d'Usbek.

### ✱ **Les *Lettres persanes* et la naissance des Lumières françaises**

**La première version des *Lettres persanes* est publiée en 1721.** C'est aujourd'hui l'année qui est retenue pour dater l'œuvre mais la version que nous lisons est en réalité celle de 1758, édition posthume qui publie, dans un ordre définitif, les cent cinquante lettres de la première édition, de 1721, et onze lettres de 1754, accompagnées de « Quelques réflexions sur les *Lettres persanes* », de la plume de Montesquieu.

La postérité a retenu la date de 1721 car l'œuvre, sans doute majoritairement écrite entre 1717 et 1720 représente bien **le premier livre emblématique des Lumières en France. Il se diffuse grâce à la vogue grandissante des salons**, dont le XVIII<sup>e</sup> siècle représente l'âge d'or en France. Autour de **Mme de Lambert puis de Mme Geoffrin et de Mme de Tencin, dans leurs hôtels particuliers parisiens, se**

**réunissent les plus brillants esprits du temps, écrivains, philosophes mais aussi scientifiques, artistes.** Dans ces assemblées, les textes se lisent, les idées s'échangent et des soutiens financiers ou politiques sont apportés.

Le premier à compter pour Montesquieu est le **salon de Mme de Lambert**, femme élevée dans l'amour de la littérature et farouchement attachée à l'indépendance que lui apporte son veuvage. Elle est même la première femme du monde à ouvrir sa porte aux comédiens et se montre un **fervent soutien des Lettres persanes contre tous ses détracteurs**. Dans son salon, les discussions religieuses et politiques sont proscrites au profit d'échanges sur la littérature ou la philosophie. Mme de Tencin, ensuite, férue de politique et de finances, mais aussi de conversations et de littérature, nomme son salon le « bureau d'esprit ». Elle y accueille Montesquieu, Fontenelle, Marivaux... et l'un de ses principaux combats politique et philosophique se trouve dans le soutien à la publication complète de l'œuvre de Montesquieu *L'Esprit des Lois*. Mme Geoffrin, plus tard dans le siècle apporte, elle, un soutien financier à l'entreprise de *L'Encyclopédie*. Ces femmes de salon qui ont parfois autant d'influence qu'elles sont méprisées et peu considérées pour elles-mêmes, contribuent à légitimer des figures reconnues comme majeures aujourd'hui dans l'esprit des Lumières, à l'exemple de Montesquieu et de Voltaire.

## **Montesquieu : un philosophe des Lumières**

### **\* Un héritier**

Né en 1689, Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu est issu d'une famille de la noblesse bordelaise. **En tant qu'aîné de sa famille, il est privilégié dès son plus jeune âge, par l'éducation qui lui est offerte :** il est ainsi envoyé chez les Oratoriens du collège de Juilly, lieu d'éducation prestigieux de la noblesse, puis il suit des études de droit à Bordeaux. Il hérite du titre de baron de la Brède à la mort de son père en 1713 et du titre

de baron de Montesquieu, ainsi que de la fortune et de la charge de président à mortier au Parlement qui y sont associées, à la mort de son oncle en 1716. Il a alors, à moins de trente ans, de hautes fonctions au Parlement de Bordeaux, et il les exerce en usant de sa solide formation en droit et en culture latine, mais sans enthousiasme pour autant. Il est également châtelain, propriétaire terrien, soucieux des rendements de ses vignobles et du bon entretien de ses propriétés.

### \* Un esprit fort ?

Il se marie en 1715 avec Jeanne de Lartigue, qui a le même âge que lui. Ce mariage est symbolique de l'esprit indépendant de Montesquieu car son épouse est protestante et que tout mariage entre catholique et protestant peut amener à des condamnations sévères, Bordeaux n'étant pas exempte des répressions religieuses. La famille de Montesquieu elle-même n'est que récemment catholique, ses ancêtres vivant à la cour lettrée et protestante d'Henri IV. Ainsi les époux Montesquieu, sans revendiquer particulièrement une pratique différente de la foi, et même s'ils ne vivent finalement que peu ensemble, affirment leur indépendance d'esprit par leur union même.

### \* Un homme de lettres mondain

Montesquieu multiplie ses activités au Parlement, mais aussi à l'Académie des sciences de Bordeaux, où il est élu en 1716. Il rédige de nombreux discours et dissertations dont il donne lecture, comme son *Essai d'observation sur l'histoire naturelle* (1719-1721) ou son *Discours sur l'équité qui doit régler les jugements et l'exécution des lois* (1725). Mais très rapidement, Montesquieu **passé les mois d'hiver à Paris**. Il y prend des notes pour un ouvrage de réflexion sur des points de droit, le *Collectio juris*, et rédige même un *Mémoire sur les dettes de l'État*, adressé au Régent dès 1715. Il fréquente surtout les milieux lettrés qui lui apportent sa fine connaissance du monde et de la société. Après la publication des *Lettres persanes* en 1721, et grâce à leur succès, il devient véritablement un **habitué de différents**

**clubs et salons, en particulier de celui de Mme de Lambert, lieu de « conférences académiques »**, c'est-à-dire d'échanges philosophiques et littéraires (voir plus haut). La publication du *Temple de Gnide* en 1725 montre la parfaite imprégnation de Montesquieu dans ces milieux érudits et galants. Poème de sept chants en prose, cet ouvrage est en effet présenté comme traduit du grec et prétend démontrer que « nous sommes heureux par les sentiments du cœur et non par les plaisirs des sens ».

Mais le salon de Madame de Lambert, qui se veut lieu de bien-séance et de bon goût œuvre aussi activement aux élections à l'**Académie française**. Montesquieu accède au statut d'Immortel en 1728, élu au fauteuil numéro deux<sup>1</sup>, après une première élection annulée en 1725<sup>2</sup> et de nombreuses attaques du parti religieux contre les *Lettres Persanes*. Cette victoire personnelle de Montesquieu est aussi une **première victoire d'importance du parti philosophique**, contre le parti dévot, même s'il ne siégea finalement que très peu à l'Académie.

### \* Un voyageur

L'année même de son élection à l'Académie française, Montesquieu part en voyage en Europe. **Entre 1728 et 1731, il parcourt l'Autriche, la Hongrie, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre**. Il passe en particulier beaucoup de temps à Londres, de novembre 1729 à mars 1731. À l'aise financièrement depuis qu'il reçoit une rente du fait de la vente de sa charge de président à mortier, il voyage librement et est accueilli partout avec la **réputation favorable de l'auteur des *Lettres persanes***. Il a alors quarante ans et des idées précises de ce qu'il **veut observer et découvrir**. Il prend de nombreuses notes, qui serviront à la rédaction de ses *Voyages*, se renseigne sur **l'économie, la politique, l'influence de l'histoire, observe la géographie comme les habitudes de Cour et les mœurs...** Il complète ainsi sa fine observation de la

1. C'est aujourd'hui le fauteuil sur lequel siège Dany Laferrière.
2. Cette première élection est annulée pour des raisons administratives, Montesquieu ne résidant pas toute l'année à Paris, puisque sa résidence principale se trouve à Bordeaux.

société française menée dès avant l'écriture des *Lettres persanes* par sa découverte de l'Europe, et il complète ses observations de lectures et de conversations.

### \* Un philosophe

Ces voyages sont essentiels dans son parcours intellectuel car ils nourrissent directement ses écrits lors de son retour à Bordeaux, *Les Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, publié en 1734 et surtout ***L'Esprit des Lois*, publié en 1748**. Ce dernier ouvrage que Montesquieu met quatorze années à finaliser avant sa publication à Genève, représente la **somme de la réflexion d'une vie** dont les prémisses se trouvent déjà dans les *Lettres persanes*. Il y propose une analyse précise du fonctionnement des sociétés par **l'analyse des différentes formes de gouvernement et des lois qui s'y rattachent**. Pour l'auteur, la forme de gouvernement la plus adaptée est alors celle qui s'adapte le mieux au peuple pour lequel il est établi. Il se présente ainsi comme résolument opposé à la tyrannie et à toutes les formes d'oppression, et défenseur d'une philosophie naturelle. On peut rapprocher sa pensée de celle de Voltaire qui définit ainsi l'époque comme « un temps raisonneur, où l'on ne cherch[e] plus les règles dans les hauteurs mais dans la nature » (article « Encyclopédie » de *L'Encyclopédie*, daté de 1755, l'année où meurt Montesquieu). Cette œuvre, violemment critiquée pour ses idées novatrices, est interdite par l'Église et mise à l'index, mais sans que cela ait de véritable effet puisqu'elle est déjà, **dès sa parution, en France et en Europe, un ouvrage de référence**.

### **Les *Lettres persanes*, une simple œuvre de jeunesse ?**

Montesquieu a trente-deux ans quand il publie les *Lettres persanes*, il n'est pas encore connu mais cette publication lui apporte une célébrité immédiate dans les milieux littéraires parisiens, par les salons, comme nous l'avons vu. Et **cette célébrité**

**est à entendre autant du fait de la virtuosité de son écriture que du fait des scandales que l'œuvre crée**, par l'impiété supposée de certaines lettres du fait du discours audacieux sur le divorce ou le suicide par exemple. Les *Lettres persanes* suivent Montesquieu dans tout son parcours, ralentissant son éléction à l'Académie française et constituant encore un sujet de reproche à la publication de *L'Esprit des Loix*. Loin d'être une simple œuvre de jeunesse, la fantaisie orientale d'un penseur à la réflexion encore inaboutie, les *Lettres persanes* sont une **œuvre essentielle qui marquent la naissance même de l'auteur et du penseur Montesquieu comme celle des Lumières en France.**

### ✿ Les inspirations orientales

Trois sources principales peuvent être convoquées pour comprendre la conception de l'œuvre, même s'il ne faut pas y réduire les sources d'inspiration de Montesquieu. Tout d'abord il est avéré que Montesquieu possédait dans sa bibliothèque un exemplaire des ***Voyages de monsieur le chevalier Chardin en Perse et autres lieux d'Orient, publiés en 1686 à Amsterdam et complétés en 1711.*** Dans cet ouvrage enrichi de très nombreuses illustrations, Jean Chardin relate son voyage en Orient, entrepris pour le commerce du diamant et qui l'a conduit à Smyrne, Constantinople, jusqu'à Ispahan et même en Inde. C'est alors, pour les Européens lettrés, une source majeure de connaissances sur la culture et la civilisation persanes. Montesquieu trouve par exemple dans cet ouvrage, dont il cite l'auteur dans la lettre 72, le nom des mois du calendrier persan.

Une deuxième œuvre est avérée dans sa bibliothèque, et lui apporte des éléments d'inspiration orientale mais dans un univers de fiction cette fois. Il s'agit de ***L'Espion turc, roman épistolaire publié par l'italien Giovanni Paolo Marana, en 1686*** dans sa traduction française, et qui rencontra un très grand succès en France, faisant l'objet de très nombreuses rééditions et ajouts. Montesquieu y trouve l'idée du roman épistolaire mais aussi du regard inversé puisque l'auteur fait passer son discours par le point de vue d'un Oriental qui juge de l'histoire et des mœurs de l'Europe, et en particulier de la France. Il y reprend aussi le **prétexte fictionnel de**